

Devenez adhérent mutualiste

Les professionnels du GDS et votre cabinet vétérinaire vous proposent une solution simple, de proximité, et qui respecte les principales contraintes réglementaires.

La section équidé et camélidé du GDS vous propose des outils de diagnostic et de suivi de votre élevage au quotidien

N'hésitez pas renseignez-vous
02 43 53 53 54

Cotisation section équidé/camélidé
Forfait de 15 € - Part sociale : 2 €
(uniquement 1ère année)
Par animal de +2 ans : 5 € - Par animal
de -2 ans : 3 €

Faites face au coût de l'équarrissage

(frais pris en charge par GDS Pays de la Loire sans surcoût de cotisation)

Établissez votre plan de lutte parasitaire

En réalisant des analyses coprologiques pour identification et dénombrement des parasites afin de mieux orienter vos traitements. Votre GDS prendra en charge les frais d'analyses réalisées au LDA 53 à hauteur de 80 % (10 analyses maximum).

Contrôlez vos reproducteurs

Avant la mise à la reproduction, il est indispensable de vérifier l'absence de maladies contagieuses (protocole stud books).

Diagnostiquez les pathologies (BVD, Rhodococcose, Piroplasmose, Leptospirose, Lyme, ...)

Pour identifier rapidement les agents pathogènes responsables de problèmes infectieux majeurs.

Recherchez les causes d'AVORTEMENTS

Pour vérifier la participation d'agents pathogènes (virus, bactéries, parasites, ...) à l'aide d'analyses ciblées. Votre GDS prendra en charge les frais d'analyses réalisées au LDA 53 à hauteur de 80 %

Autopsiez en cas de mort subite

Pratiquer une autopsie en laboratoire est le moyen le plus sûr d'identifier la cause de la mort d'un animal

Collecte des déchets d'activité de soins aux animaux

Les professionnels du GDS et votre cabinet vétérinaire vous proposent une solution simple, de proximité, et qui respecte les principales contraintes réglementaires

